



Ben en français oral, l'énonciateur (dés)engagé

Alexandre François

► To cite this version:

| Alexandre François. Ben en français oral, l'énonciateur (dés)engagé. 1998, 24 p. halshs-00135832

HAL Id: halshs-00135832

<https://shs.hal.science/halshs-00135832>

Submitted on 9 Mar 2007

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

"BEN" EN FRANÇAIS ORAL L'ÉNONCIATEUR (DÉS)ENGAGÉ.

Alexandre FRANÇOIS

(Université Paris-III)

RÉSUMÉ

Cet exposé cherche à cerner le fonctionnement de *ben* [bɛ̃] en français moderne. Il tente de donner une interprétation homogène de la totalité des emplois de ce morphème, tout en proposant quelques outils théoriques pour encadrer cette analyse. Dans le cadre de notre analyse, *ben* marquerait que l'énoncé qu'il introduit obéit à une double contrainte extérieure : la première, qui porte sur la prise en charge énonciative, exige du sujet énonciateur qu'il assume personnellement la pertinence de cet énoncé ; la seconde contrainte joue au niveau de l'énoncé lui-même, en marquant celui-ci d'une valeur modale de nécessité exclusive. Par-delà cette duplicité, l'unité de *ben* doit être recherchée précisément dans l'union indissoluble de ces deux règles. La prise en compte, dans le cadre d'une théorie de l'énonciation, du rôle central de la subjectivité face au monde, permet de découvrir avec *ben* une attitude modale paradoxale, où la parole se présente à la fois comme contrainte par la réalité objective, et assumée par le sujet parlant.

Mots clés : *ben*, connecteur, français oral, énonciation, argumentation, discours, modalité, subjectivité, univers de croyance.

Nous remercions Mmes Mary-Annick Morel et Stéphane Robert, ainsi que M. Alain Lemaréchal, pour leurs précieux conseils.

1. INTRODUCTION

Nous avons voulu déterminer, dans une perspective synchronique, la signification du mot **ben** en français moderne oral spontané¹. Parmi les études, généralement succinctes, qui ont été consacrées à ce morphème, aucune ne rend vraiment compte de tous les emplois. Soit que leur auteur opère délibérément une restriction sur son objet d'étude², soit qu'il laisse passer involontairement des cas pourtant décisifs³, ces analyses donnent le plus souvent lieu à des conclusions incomplètes sur le fonctionnement de *ben*. Un autre défaut consiste au contraire à accumuler les exemples et les paraphrases sans en rechercher le principe de cohérence. On risque alors de prendre les effets pour la cause, en attribuant à un seul morphème un ensemble hétéroclite de significations⁴; or bien souvent, tel effet de sens en énoncé doit être attribué moins au morphème lui-même qu'à son contexte. Enfin, certains auteurs n'évitent pas suffisamment le risque de partir d'*a priori* théoriques trop encombrants, en inscrivant d'emblée ce mot dans une catégorie morphologique particulière⁵.

Nous posons que notre objet d'étude est un signe linguistique à part entière, c'est-à-dire l'association unique d'un signifiant *Sa* à un signifié *Sé*. En l'occurrence, *Sa* a pu être isolé à partir de ses diverses réalisations phonétiques et allomorphiques⁶, et correspond phonologiquement à /bẽ/. *Ben* peut se combiner à d'autres morphèmes : *eh* ~, *oh* ~, *bon* ~, ~ *là*, ~ *ça*, ~ *e*;, etc. Mais nous considérerons toujours qu'il s'agit d'un agencement de deux morphèmes autonomes, dont la valeur peut être expliquée par un calcul à partir de la valeur de chacun de ces morphèmes pris isolément⁷. Il en va de même pour les phénomènes prosodiques, que nous posons comme autant d'intonèmes indépendants, et qui doivent donc, au même titre que les morphèmes cités ci-dessus, être analysés séparément de *ben*. En somme, nous cherchons à isoler le fonctionnement de *ben* de tous les autres morphèmes auxquels il peut se retrouver associé, y compris ses intonations.

¹ Cet état de langue bien précis, celui du français oral spontané de la région parisienne (locuteurs citadins âgés de 16 à 60 ans environ) exclut donc la forme *ben* attestée comme variante dialectale de l'adverbe *bien*, dans la France d'oïl comme en Occitanie : *ben sûr*, *c'est ben vrai*. *Ben* et *bien* sont donc à considérer, dans cet état de langue, comme deux morphèmes absolument distincts.

² Ainsi, Luzzati (1982) restreint son étude sur *ben* aux récits monologués, tandis que Sirdar-Iskandar (1980) s'intéresse certes à *eh bien* dans le dialogue, mais exclusivement dans les dialogues du français écrit.

³ Le nombre des exemples étudiés s'élève ainsi à 12 chez Hansen (1995), et à 6 chez Luzzati (1982); ce dernier ramènera ainsi tous les emplois de *ben* à ceux d'une "conjonction à valeur consécutive", malgré le démenti de nombreux énoncés.

⁴ Par exemple, Krieger (1991), citant J. Deulofeu (1983), Forget (1987) et D. André-Larochebouvry (1984) achève sa présentation par une cascade de paraphrases pour le même morphème : "*ben* peut marquer l'évidence, la concession, la pause, la réflexion, l'introduction, l'argumentation, la conséquence, la conclusion".

⁵ Ainsi, Sirdar-Iskandar (1980) donne *ben* comme une interjection; Hansen (1995 : 20), comme un adverbe; Fernandez (1994) comme une "particule énonciative" et même comme "PEN d'ouverture" ou "commencitif" (1994 : 210), sans plus d'explication; etc.

⁶ *Ben* se réalise en fait plus ou moins allongé, ce qui n'est pas sans importance. D'autre part, on observe que *eh ben* et *eh bien* (mais jamais *bien*) peuvent toujours être remplacés par *ben*, moyennant une modification sémantique si tenue que nous l'avons provisoirement tenue pour négligeable : on considérera donc, à titre provisoire, *ben* comme la forme de référence, et ces formes comme des variantes possibles.

⁷ Nous examinerons plus spécialement les agencements *bon ben* (p. 7) et *ben !* (p. 17).

La détermination du signifié (*Sé*) est la principale tâche que nous nous assignons. Plutôt que le terme de "signifié", qui risque trop d'orienter l'analyse vers une conception référentielle statique de la signification, nous parlerons du *fonctionnement* de ce morphème – ce qui ne préjuge en rien de sa nature. Le postulat principal que nous nous assignons est l'unité du signe linguistique : à un signifiant donné, correspond un fonctionnement global et un seul. Dès lors, la difficulté principale consiste à concilier la diversité des *effets de sens* observés, et l'unité de fonctionnement que l'on pose pour le morphème⁸.

On émet alors l'hypothèse d'un calcul du sens à partir d'une forme schématique première, à savoir le fonctionnement de base de *ben* : ce calcul est construit (par l'énonciateur⁹ *S_o*) et reconstitué (par son interlocuteur *S'_o*), au moyen des opérations de pondération et de dérivation, en combinant ce schéma avec les données objectives du contexte : structure morphosyntaxique du reste de l'énoncé, relations pragmatiques entre les coénonciateurs, circonstances d'énonciation, etc. Le terme "objectif" n'exclut d'ailleurs pas les affects (visées modales, sentiments dits "subjectifs") des sujets énonciateurs ; ceux-ci, au moment où ils sont pris en compte pour le calcul du sens, deviennent des données réelles, qui s'imposent à l'énonciation comme toute réalité extérieure¹⁰. Au-delà de la signification du morphème *ben*, notre étude nous conduira à poser les fondements d'un modèle opératoire de l'assertion et des échanges discursifs, dans lequel le sujet énonciateur (*S_o*) intervient toujours en se situant par rapport à la situation d'énonciation (*Sit_o*).

2. CONTRAINTE SUR L'ÉNONCIATION

2.1 Deux attitudes énonciatives

2.1.1. Ben à la charnière d'un diptyque.

- L'énonciateur est censé intervenir dans la situation

La situation d'énonciation *Sit_o*, en l'instant *T_o*, doit d'abord être propice à une intervention de *S_o* : en cet instant, je peux prendre la parole. Ainsi, on trouvera bizarre un énoncé en *ben* apparu à un moment où *S_o* n'est pas censé prendre la parole :

- (1) B – hi^{er}, je suis allé au ciné^{ma}
A – ouais / mmm / où ça ?
- (1') * B – hi^{er}, je suis allé au ciné^{ma}
A – **ben:** ouais
A – **ben:** mmm
A – **ben:** où ça ?

⁸ Notre démarche s'inspire la plupart du temps des remarques méthodologiques formulées par Culioli (1987), et rejoignent d'autre part celles de Lemaréchal (1991).

⁹ Pour les abréviations, dont certaines sont empruntées à Culioli (1985), ainsi que pour les conventions de transcription des exemples, voir l'annexe p. 22.

¹⁰ Ainsi, la colère, ou tout autre sentiment subjectif que peut éprouver un individu A au moment de prendre la parole, doit être considérée comme un événement objectif, extérieur à *S_o* – puisque *S_o* n'est rien d'autre qu'une instance énonciative abstraite, correspondant à A *en tant qu'énonciateur*.

Les énoncés de A¹¹ en (1), bien qu'ils interrompent B, sont possibles parce qu'ils se présentent comme un moyen d'encourager B à continuer son idée, selon le fonctionnement des "signaux d'écoute". En revanche, (1') est proscrit, car l'énoncé de B, comme l'indique notamment l'intonation montante en finale de proposition, est inachevé – ce qui interdit normalement à son interlocuteur d'intervenir à cet instant¹². On en déduit qu'un énoncé en *ben* est exclu lorsque l'énonciateur n'est pas censé prendre la parole.

Le cas serait tout différent si, en variant l'intonation sur l'énoncé de B, on faisait de celui-ci un énoncé complet. On peut ainsi imaginer un contexte qui rendrait possible une telle suite :

- (2) B – je vois pas pourquoi tu dis que je sors jamais de chez moi : hi^{er}, je suis allé au ciné^{ma}.
A – **ben**: OUAIS, peut-être, mais c'est rare.

On peut comprendre certaines infractions apparentes à la règle expliquée ci-dessus, comme lorsque A répond à un énoncé incomplet (type 1), en feignant de le considérer comme complet (type 2) :

- (3) B – hi^{er}, je suis allé au ciné^{ma}
A – **ben**: tant mieux pour toi, moi je m'en fous

Ici, A feint de considérer que B a terminé son énoncé, et donc qu'il lui a cédé la parole ; par ce coup de force, A s'autorise ainsi à répondre à B, et à mettre fin à cet échange plus tôt que prévu. En jouant ainsi sur les propriétés discursives de *ben*, A signale indirectement à B qu'il ne désire pas l'entendre continuer.

Après avoir ainsi observé, dans un premier temps, que *ben* n'apparaît que lorsque S₀ (considère qu'il) a le droit de prendre la parole, nous allons voir que ce morphème marque plus précisément encore l'obligation de parler : la situation d'énonciation Sit₀, en l'instant T₀, **exige** une intervention de S₀.

▪ Distribution de **ben**.

On observe que la distribution de *ben*, sauf cas particuliers que nous ne détaillerons pas pour l'instant, privilégie deux positions principales :

- en début de réponse à une question posée, lorsque celle-ci demande à S₀ de sélectionner une bonne réponse :

- (4) A – pour^{quoi}, on boit de l'al^{cool} mainte^{nant} en Angle^{terre} ?
B – ah **ben**: davantAGE[^], OUI, quand même, surtout à un repas de fête[^] (AFM)

¹¹ Pour la différence entre A et S₀, voir note 10.

¹² Ce principe a été notamment mis en évidence, dans l'analyse conversationnelle, par Sacks, Schegloff & Jefferson (1978) : on définit des "points de transition pertinents", par exemple à la fin d'un énoncé complet, où peuvent alterner sans discordance les tours de parole entre les interlocuteurs.

- à l'articulation entre le thème et le rhème que l'on attend à sa suite¹³. Pour satisfaire l'attente de son interlocuteur, S_o est tenu de garder la parole, et de terminer son énoncé :

- (5) F – /-/ et donc e en fait pour en revenir au ma^{ri}age
B – m , mm
F – °parce que c'était ça le point de départ°, **eh ben** on vou / on voulait savoir ce que
vous en pen^siez et tout e donc e (AFM)

De même, on notera l'emploi de *ben quoi* pour solliciter de son interlocuteur un rhème qui ne vient pas¹⁴ : *ben* signale qu'un segment rhématique doit suivre, et l'interrogatif "quoi ?" laisse à S'_o le soin de combler le vide de l'énoncé :

- (6) B - moi dans ma famille en Ardèche j'ai un cousin...
A - **ben** quoi ton cousin, qu'est-ce qu'il a ?

◇ Première interprétation.

Entre ces deux cas de figure, il existe des points communs, que la distribution de *ben* permet de mettre en évidence¹⁵. On voit en effet que l'énonciateur S_o, dans les deux cas, se trouve dans l'obligation de prendre en main une situation dialogale énonciativement indéfinie (Sit_o), où des relations ont été proposées entre des termes mais où aucune n'est encore validée, pour la faire passer à un état stabilisé, dans lequel S_o aura pris lui-même en charge certaines de ces relations.

- L'interrogation, d'une part, est un énoncé en attente de validation, que S'_o demande à S_o de valider lui-même¹⁶ ;
- Quant à l'organisation discursive de l'énoncé, elle semble globalement obéir au même principe : après avoir posé devant lui des termes (thèmes, participants, propositions-cadres...) sans y opérer de validation personnelle, S_o va les reprendre dans une seule proposition-rhème, qui se caractérisera cette fois par une totale prise en charge de la part du sujet énonciateur. C'est dans cette partie dite rhématique que S_o, tout en livrant la partie essentielle de son message, s'engage véritablement vis-à-vis de son interlocuteur.

2.1.2. Locution et énonciation

- Protase et apodose

Préférant réserver le couple *thème / rhème* au niveau de l'énoncé simple, nous reprendrons à la rhétorique classique, et en particulier à la grammaire de la période

¹³ Hagège (1982 : 53), quoique très allusivement, signale ce cas de figure, et parle même d'une "structure à corrélation" marquant en français le thème et le rhème : "(quant à) Jean, *eh bien* il est là". On y trouve facilement *eh b(i)en*, mais *ben* n'y est pas rare. La question du niveau de langue joue peut-être un certain rôle, même si elle n'est pas la seule.

¹⁴ À propos de la tournure comparable en "*eh bien ?*", Sirdar-Iskandar (1980) parle de marque phatique, mais le fonctionnement en est, comme on le voit, plus complexe.

¹⁵ On trouve dans la grammaire du chinois parlé de Chao (1968 : 81) des remarques tout à fait analogues concernant la ressemblance entre les couples *question / réponse* et *thème / rhème*.

¹⁶ Cf. Culioli (1978 b).

oratoire, le couple **protase** / **apodose**, en l'élargissant à toute structure binaire reproduisant, au niveau du paragraphe¹⁷, le schéma que nous développons ici :

protase : 1^{ère} partie de paragraphe, permettant de délimiter un cadre cognitif de départ, en posant les différents termes à partir desquels l'énonciateur pourra construire une relation prédicative.

apodose : 2^{nde} partie de paragraphe, consistant pour l'énonciateur à reprendre les éléments qui auront été simplement posés dans la protase, et à établir entre eux une relation qu'il assume personnellement, et qui constitue la finalité de sa prise de parole.

La position discursive (au sens où l'on parle de position syntaxique) de **protase** peut se réaliser en *question* / *thème* / *propositions-cadres* / *hypothèses* / *situation de départ*. Celle d'**apodose** peut prendre la forme, respectivement, de *réponse* / *rhème* / *proposition principale* / *conséquence* / *intervention*.

L'énoncé suivant, par exemple, se présente globalement comme un diptyque :

- (7) A. moi je ferais trop confiance aux gens ELLE elle est peut-être trop méfiante mais elle a raison tu vois ce serait un peu le genre
 { tu te rappelles quand on a été prendre le livre Isabelle
 B. quel livre
 A. on est rentré à la fac et puis y avait des livres sur les étagères
 B. oui
 A. tu te souviens
 B. oui
 A. et puis le gars je lui ai dit mais je vous l'achèterai demain et il a dit mais non moi je vous fais pas confiance tu te souviens
 B. oui }
A. **eh ben** c'est l'attitude de Nadia (MBH)

D'une part, on a une suite de propositions protatiques qui ne sont pas assertées, mais simplement posées par l'énonciateur comme point de départ pour la suite ("ce serait un peu le genre..."); d'autre part, une proposition apodotique finale, présentée par A comme *l'idée principale* vers laquelle tend l'ensemble de ce paragraphe. Cette proposition finale, introduite par *eh ben*, est celle qui porte toute la charge énonciative. On pourrait schématiser (7) comme suit :

- (7") tu identifies *a* (= "l'attitude de Nadia") ?
tu identifies *b* (= "l'attitude du libraire") ?
eh ben, je t'affirme que ce *a* et ce *b* sont dans une relation d'identité : ***a = b***

Il est clair que le travail de (ré)identification correspond à la *protase*, tandis que l'intervention introduite par *eh ben* constitue son *apodose*, ce qui est pris en charge par l'énonciateur.

¹⁷ Nous reprenons le terme de paragraphe, ainsi que son organisation globalement en diptyque, à Danon-Boileau & Morel (1995 a : 119). Voir aussi François (1997).

■ Remarques sur *bon ben*

Parce qu'on ne bâtit pas sur du sable, A doit pouvoir construire son énoncé à partir d'une situation Sit₀ cognitivement stabilisée : pour S₀ comme pour son interlocuteur, les termes de départ doivent être identifiés et stables¹⁸, qu'il s'agisse d'objets référentiels (*thème* proprement dit), de situation fictive (*hypothèse*) ou réelle, etc. Cette stabilisation est normalement obtenue par le travail de la protase, et peut d'ailleurs être explicitée par des interventions de l'interlocuteur¹⁹. Or S₀ a la possibilité d'insérer lui-même, à la charnière de la protase et de l'apodose, une marque spécifique de stabilisation de Sit₀ : / **bon** /.

On pourrait en effet démontrer que ce morphème *bon* fonctionne comme une marque d'enregistrement / validation de la situation d'énonciation, qui prendra différentes valeurs selon les contextes d'emploi. Un seul type d'emploi nous intéresse surtout ici :

- (8) A. tu vois, mais comme que si par exemple ta mère m'avait au bout du fil
B. oui
A. **bon**, j'appelle, c'est elle qui décroche, *eh ben* elle aurait l'impression que je suis une
petite fille (MBH)

On peut dès lors décrire l'association de morphèmes / *bon ben* / en l'analysant tout simplement en ses deux éléments constitutifs, à savoir :

- *bon* : marqueur de fin de protase²⁰, opérant la stabilisation de Sit₀ ;
- *ben* : marqueur de début d'apodose, démarrant sur Sit₀.

- (9) A - vous êtes allés où pour trouver ce sac à dos ?
B - ben²¹ c'est un magasin , comment dire , bon , tu vois Montparnasse, après la gare de chemin de fer, le coin où y a un grand magasin de vêtements ? bon ensuite t'as des boutiques et tout et tout, et puis tu te retrouves dans une sorte d'allée couverte où y a un magasin de sport, **bon ben** c'est là qu'on est allés

■ Locution et énonciation

Comme on le voit, nous ne saurions ici nous satisfaire d'une conception du discours en termes uniquement informationnels (*thème* / *rhème* opposés comme plus ou moins informatifs)²². Si ce dernier critère peut être pertinent dans certaines analyses, il apparaît

¹⁸ Cette stabilité cognitive des termes de départ n'est pas contradictoire avec l'instabilité *énonciative* de la partie protatique, au sens d'indécision, dont nous avons parlé en p. 5 : la protase opère une stabilisation des *termes* de départ (par réidentification, etc.), alors que l'apodose se caractérise normalement par la stabilité des *relations* qu'elle construit entre ces termes.

¹⁹ Cf. le dialogue (7).

²⁰ En réalité, *bon* ne marque pas toujours le passage à l'apodose, et peut opérer une stabilisation cognitive au sein même d'une protase ; les structures discursives apparaissent le plus souvent comme *récurives*. Mais *bon* suivi de *ben* se trouve nécessairement en fin de protase.

²¹ Ce premier *ben* ne pose pas de problème : il présente simplement l'ensemble de l'intervention de B comme une apodose qui répond globalement à la question de A ; rien n'empêche que cette vaste apodose s'organise elle-même en un diptyque protase / apodose, comme l'indique le second (*bon ben*).

²² Cf. Hagège (1982 : 52) , entre autres.

ici moins opératoire qu'une problématique proprement énonciative, qui voit dans l'opposition protase / apodose une différence de nature et non de degré : tandis que la partie *protatique* du discours fournit à S_0 une situation fictive qu'il n'assume pas pour elle-même, mais pose simplement comme repère pour la suite, la partie *apodotique* fait quant à elle l'objet d'une véritable prise en charge, telle que l'énonciateur se porte garant, rétrospectivement, de la valeur de vérité de l'ensemble de son énoncé.

Nous croyons ainsi avoir démontré l'utilité de distinguer deux formes de prise en charge d'une proposition par l'énonciateur, correspondant à l'attitude de l'énonciateur respectivement dans la protase et dans l'apodose – même si les deux couples ne se superposent pas systématiquement.

- le plan de ce que nous choisissons d'appeler la **locution**, où S_0 se contente de poser, par son discours, des termes et des relations sans les reprendre à son compte.
- le plan de l'**énonciation** proprement dite, dans lequel S_0 s'engage personnellement sur son énoncé, et garantit sa pertinence en Sit_0 .

La locution est un discours sans sujet, c'est pourquoi nous la désignons par ce terme qui n'implique rien d'autre que le fait de prononcer des paroles²³ ; en revanche, l'énonciation, à laquelle nous donnons un sens précis, comporte plus que la simple locution, puisqu'elle y ajoute un sujet énonciateur, centre de valuation et de prise en charge du discours. La distinction que nous opérons ici a sans doute des affinités avec l'opposition *histoire / discours* proposée par Benveniste²⁴ ; elle en a plus encore avec la théorie énonciative élaborée par Antoine Culioli, inspirée d'ailleurs en partie, pour le point qui nous intéresse, par Benveniste. Nous pensons en particulier aux réflexions de Culioli sur le concept d'*aoristique*²⁵, auquel s'apparente notre *locution*, marquant que S_0 , instance de prise en charge énonciative, se retire en tant que telle de son énoncé²⁶. En ce qui concerne notre étude, il semble que la différence de nature que nous décelons intuitivement entre ces deux niveaux énonciatifs, comme nous avons tenté de le démontrer, est essentielle pour comprendre le fonctionnement de *ben*.

2.2. Première contrainte : engagement personnel de l'énonciateur

Nous concluons ces premières remarques en précisant la nature de l'engagement énonciatif qui est marqué par *ben*. Il s'agit à chaque fois, pour S_0 , de prendre position par rapport à une situation Sit_0 , en opérant un choix personnel. Son choix ne porte pas nécessairement sur le degré de vérité du contenu (**p**) de l'énoncé, mais sur un ensemble de *stratégies énonciatives* possibles, parmi lesquelles une seule est retenue par S_0 . Le sujet énonciateur s'engage sur la pertinence situationnelle de son énoncé : *il est pertinent, en cet instant précis, que j'énonce (p) sous cette forme, et je me porte garant*

²³ Cf. Ducrot et al. (1980 : 43), qui distingue à sa façon le *locuteur* de l'énonciateur.

²⁴ Cf. Benveniste (1966) : notre *locution* serait du côté de l'*histoire*, l'énonciation du côté du *discours*.

²⁵ Cf. Culioli (1978 a). Quant à Sarah de Vogüé (1995), elle établit explicitement le lien que l'on peut déceler entre la théorie de Culioli et la distinction opérée par Benveniste : l'*aoristique* y correspond à la notion d'*histoire*, etc.

²⁶ Inspiré d'autre part par les travaux du linguiste Culioli, mais dans une perspective légèrement différente, Laurent Danon-Boileau (1993), cité par Morel (1995 a) distingue également deux attitudes énonciatives : l'attitude dialogale (du côté de notre locution) et l'attitude monologale (du côté de la prise en charge énonciative) ; pour ces deux positions, il propose les intéressantes notions, respectivement, de *coénonciation* et d'*égocentrage*.

de cette pertinence. Le critère de vérité, caractéristique de l'assertion, n'est autre qu'une des conditions de la pertinence qui définit en propre l'assertion ; aussi l'engagement de S_o dans le cadre de l'assertion peut-il être analysé comme un cas particulier de **l'engagement à la pertinence locutoire**²⁷, qui caractérise tout énoncé introduit par *ben*.

On obtient donc la première règle d'emploi de *ben*, que l'on peut formuler comme une contrainte sur l'énonciation :

Sit_o exige de S_o qu'il dise quelque chose, peu importe quoi exactement, pourvu qu'il s'engage sur la pertinence situationnelle de cet énoncé (E_o).

On pourrait par ailleurs montrer que cette contrainte R1 ($Sit_o \Rightarrow E_o$) n'est rien d'autre qu'une condition nécessaire d'emploi de *ben*, et que sa véritable signification reste encore à trouver. C'est à cela que nous invitons maintenant le lecteur.

3. CONTRAINTE SUR L'ÉNONCÉ

3.1. Opération de sélection exclusive

Comme nous l'avons dit, l'obligation pour S_o de prendre un engagement énonciatif consiste à opérer une sélection parmi plusieurs apodoses possibles. Pour opérer cette sélection, S_o articule les éléments de la protase (*question, thème*), qui délimitent un champ d'investigation, à la réalité telle qu'il la perçoit. Nous désignerons cette réalité subjective comme *l'univers de croyance* de S_o , noté U_o . Robert Martin²⁸, dans une perspective vériconditionnelle, définit ainsi cette notion :

- (10) On appellera *univers de croyance* l'ensemble indéfini des propositions que le locuteur, au moment où il s'exprime, tient pour vraies ou qu'il veut accréditer comme telles. Cet ensemble est "indéfini" en ce sens que les propositions qui le constituent ne sont pas, et de loin, toutes explicitées. (...)
Un tel univers se définit par les repères énonciatifs du *moi-ici-maintenant*.

Dans notre perspective, nous analyserons l'univers de croyance comme la composante référentielle de Sit_o , c'est-à-dire l'ensemble des énoncés vrais (du point de vue de S_o) énonçables en Sit_o . C'est cet univers de croyance qui va fournir à S_o les moyens d'opérer sa sélection : à partir de U_o , qui renvoie à l'ensemble de la réalité, l'énonciateur va prendre en compte la protase à laquelle il est censé donner suite, pour construire un sous-ensemble de U_o , à savoir la classe des *apodoses possibles* en Sit_o . Parmi ces apodoses possibles, il choisira laquelle est énonciativement la plus pertinente, en la présentant comme la *seule* possible.

²⁷ Cf. p. 7 pour l'opposition *locution / énonciation*.

²⁸ Cf. Martin (1983 : 36, 93) ; voir aussi Martin (1987). La notion d'ensemble "indéfini" correspond à notre conception d'une *classe ouverte*.

Il nous est désormais possible de formuler une seconde règle d'emploi de *ben*, que l'on peut concevoir cette fois comme une contrainte sur l'énoncé :

S_o passe en revue l'ensemble des apodoses vraies possibles en Sit_o [U_o], puis en sélectionne une seule [$L(p)$], à l'exclusion des autres.

3.2. Effets de sens

Nous avons dénoncé l'erreur consistant à prendre les effets de sens pour le contenu sémantique primitif du morphème. Cela ne doit pas nous dispenser d'en rendre compte à un moment ou à un autre : en effet, l'exposé du fonctionnement global de *ben*, que nous avons maintenant établi, ne permet pas à l'intuition de saisir immédiatement le lien entre tous les emplois relevés en contexte. Or on peut parler, selon nous, d'un véritable calcul des valeurs en situation, grâce à la combinaison de la définition fondamentale de *ben* avec divers paramètres présents objectivement dans l'énoncé ou dans la situation. Il consiste en un ensemble d'opérations effectuées par les deux coénonciateurs, permettant de construire, par dérivation, la valeur que prendra tel ou tel morphème au sein de son énoncé. Ce sont ces principaux mécanismes de dérivation, en jeu dans le fonctionnement de *ben*, que nous nous proposons maintenant d'exposer.

3.2.1. Valeur générale de nécessité

Sélectionner une occurrence unique, c'est du même coup exclure explicitement les autres occurrences possibles. On rencontre là le schéma que Culioli²⁹ a proposé pour rendre compte de la **modalité nécessaire** : un chemin et un seul, à l'exclusion des autres possibles. On a donc un parcours avec extraction et élimination du complémentaire. Ce schéma de fonctionnement va nous permettre de rendre compte de nombreux effets de sens, en particulier de certaines connotations affectives ou modales, au sens large, qui se retrouvent souvent associées aux emplois de *ben*.

En effet, la notion modale de Nécessité, inhérente au fonctionnement de *ben*, peut s'insérer dans un contexte pragmatique particulier, et créer par là-même des effets de sens psychologiques. On peut dès lors esquisser une sorte de combinatoire des contextes, qui permettra de prévoir la genèse des valeurs sémantiques dans le fonctionnement de l'interlocution :

Tableau 1

<i>situation modale</i>	<i>effet de sens</i>
S_o et S'_o indifférents à p	fatalité
p déplaît à S_o	résignation
S_o suppose que p déplaît à S'_o	embarras
S_o réagit à un événement	conséquence
rejet de Sit_o par S_o	évidence

²⁹ Cf. Culioli (1985 : 84-85). D'autre part, ces schémas modaux ont été systématisés dans Paillard (1981), cité dans Robert (1986 : 149) : notre modalité y est baptisée *nécessaire exclusif*.

3.2.2. Fatalité

Nous pouvons donc établir des liens entre le fonctionnement de *ben*, et la catégorie modale de *nécessité*. Cette dernière, outre son acception métalinguistique précise, est à prendre au sens large : la valeur psychologique d'inéluctable, de *fatalité*³⁰, apparaît en effet comme une des connotations les plus fréquemment proposées par les informateurs dans leurs gloses.

- Une seule apodose possible

En Sit₀, l'énonciateur S₀ se trouve en position de répondre à une protase par une apodose qu'il doit bien choisir, et en assumer personnellement l'énonciation. En parcourant son univers de croyance U₀ pour l'y chercher, S₀ finit par isoler une seule apodose possible, en excluant toutes les autres. Cette implication purement cognitive de type revêt parfois la forme séquentialisée³¹ d'un lien cause-conséquence³², selon le modèle :

Puisque Sit₀ est ainsi, alors on doit avoir fatalement **L(p)**.

Ce schéma, où S₀ présente son apodose comme un effet fatal, inéluctable, de la protase, se retrouve souvent, comme on pouvait s'y attendre, dans le cas du diptyque hypothèse-conséquence³³.

- (11) F – ça veut dire que si on veut faire le rapprochement de conjoints pour cette demande de mutation-là, e: il faudra e: qu'on se ma^{rie} e: e: **ben** avant le premier mars e (...) quatre-vingt dix-sept
e: mais si on veut le faire en été **ben y a que** l'été quatre-vingt seize °quoi°
S – ouais
F – (...) si si enfin si on veut / décide de se marier plutôt en été ou au printemps e:
ben à ce moment-là ça veut dire qu'il faut le faire e: en fait dès quatre-vingt seize et pas e: pas quatre-vingt dix-sept

(AFM)

³⁰ Nous réserverons le terme de *nécessité* pour renvoyer, d'une manière générale, au mécanisme modal constitutif du schéma de *ben*, et qui est à la source des diverses valeurs. D'autre part, nous emploierons le terme de *fatalité* pour désigner seulement l'un de ces effets de sens – le sentiment d'inéluctable –, même s'il est vrai que le mot "nécessité", pris dans son acception philosophique, eût été là encore le mieux adapté. Aussi, comme le suggère le tableau ci-dessus, on prendra soin de ne pas le surcharger de connotations négatives (présentes par exemple dans le mot "fataliste"), sous peine de le confondre avec le sentiment de *résignation*.

³¹ Une métaphore semblable de l'*implication abstraite* sous une forme *temporalisée*, en elle-même très banale, explique sans aucun doute le morphème *pues* du castillan moderne, apparemment l'équivalent de notre *ben*, dont l'étymologie remonte au latin *post*.

³² Cette valeur de *conséquence* que peut avoir *ben* a été bien vue à la fois par Luzzati (1982 : 199) et par Sirdar-Iskandar (1980 : 162).

³³ Malgré une parenté évidente, il importe de distinguer ce cas de figure, où l'on s'attend d'emblée à une apodose de type conséquence, de l'*effet de sens consécutif*, qui résulte d'une construction beaucoup plus complexe, et que nous analyserons p. 15. La distinction est esquissée, mais pas assez nettement, dans Luzzati (1982 : 199).

▪ Fatalité par inférence

- (12) F – je sais pas / je sais pas ce que vous en pensez °quoi° mais
juin / enfin juin / de juin à septembre
c'est plus agréable^ e: que: / de faire une fête , parce que ça peut être à moitié à
l'extéRIEU::R e des choses comme ^{9a}, tandis que:
bon **ben**: en hi^{ver} **ben** je me souviens qu'on a marié ma ma ma marraine en
no^{vembre} à Mar^{seille} il a plu tant et plus on était trempés (AFM)

En (12), l'énonciateur F met en place deux oppositions binaires : "été / hiver" ; "beau temps / mauvais temps". Or F semble introduire une dissymétrie dans la présentation des deux couples en jeu³⁴ :

été	→	beau temps
hiver	⇒	mauvais temps

Ainsi, on ne relève pas de morphème *ben* dans le premier diptyque /été → beau temps/, alors qu'il y en a un, et même deux, dans le second diptyque. Or le lien entre "hiver" et "mauvais temps" n'a aucune raison d'être perçu en lui-même comme plus fatal que le premier ; s'il est présenté comme tel (⇒), c'est pour une raison qui ne tient pas au contenu référentiel de l'énoncé, mais à sa place dans la structure du discours. Le sentiment de fatalité n'existe donc pas forcément au niveau du contenu propositionnel **p** de l'énoncé, mais au niveau métadiscursif de sa locution **L(p)**³⁵.

▪ Ensembles fermés

On a compris que ce dernier schéma ne peut fonctionner qu'avec des ensembles fermés de termes³⁶, structurés en oppositions ou en relations de parallélisme, etc. C'est notamment le cas lorsqu'un terme, déjà cité, est ensuite repris au cours d'une énumération fermée, comme dans le discours pédagogique :

- (13) A – Darius Milhaud faisait partie du Groupe des Six. Ce groupe de musiciens était
composé de Durey, Auric, Honegger, Tailleferre, Poulenc, et enfin ,
ben: Darius Milhaud.

Sachant qu'on a cité cinq noms, il ne reste plus qu'une seule possibilité, celle de citer à nouveau le nom de Milhaud : bien que celui-ci soit en lui-même aussi contingent que les autres, il intervient en dernière position, ce qui donne un caractère de fatalité à sa locution, car il n'y a pas d'autre combinaison possible. Au moment d'arriver au sixième nom, l'énonciateur marque qu'il est conscient du fonctionnement de son discours, et qu'il ne se contredit pas.

³⁴ La flèche simple indique un rapport contingent, non nécessaire, établi entre deux termes ; la flèche double marque que le terme d'arrivée est le seul possible, autrement dit marque un rapport de nécessité.

³⁵ Un cas particulier de la *nécessité*, assez proche de ces exemples, est l'expression de l'évidence ; nous y consacrerons un paragraphe à part entière, car d'autres phénomènes (distributionnels, supra-segmentaux...) y interfèrent (cf. p. 17).

³⁶ Voir le raisonnement quantitatif adopté semblablement par Lyons (1978 : 417) pour illustrer la *modalité épistémique objective*.

3.2.3 Résignation

Comme nous l'avons indiqué plus haut, la modalité nécessaire, combinée à une visée négative de S_0 sur un contenu **p**, engendre un effet de sens proche de la *résignation*. Le morphème *bon*, que l'on rencontre souvent associé à *ben* dans ce cas précis, vient sans doute souligner la nécessité, pour S_0 , d'enregistrer malgré lui Sit_0 , situation instable³⁷.

On peut ainsi imaginer un parachutiste qui, saisi par la peur, hésite longtemps avant de sauter ; mais la situation Sit_0 l'oblige à obéir aux ordres, ce qui peut linguistiquement revêtir la forme suivante :

(14) A – **bon ben::** j'y vais

De la sorte, A fait comme si Sit_0 l'obligeait à prononcer cet énoncé – en tant qu'il est métonymiquement associé à l'acte de sauter, acte qui, lui, est véritablement imposé par la situation Sit_0 . Dès lors que le sentiment de contrainte est passé du plan extra- au plan intra-linguistique, il est alors naturellement marqué par le morphème *ben* : après avoir effectué un parcours sur toutes les apodoses possibles, l'énonciateur se trouve bien obligé, malgré qu'il en ait, de reconnaître qu'il n'a pas le choix.

Ajoutons que la suppression de (*bon*) *ben*: supprime du même coup – à défaut d'intonation explicite – l'effet de résignation. Dans l'énoncé suivant, ledit parachutiste énonce sa volonté de se lancer, sans être contraint par Sit_0 ; le recours à *ben* serait incompatible avec son sentiment de liberté, d'autonomie par rapport aux circonstances extérieures :

(14') A – j'y vais !

L'énoncé suivant, plus complexe, illustre parfaitement notre propos – énoncé si lumineux qu'il se passe de commentaires³⁸.

(15) F – maintenant que je suis e: fixée sur l'idée que e: j'aurai probablement à passer la moitié de la semaine e en dehors de la mai^{son}, donc e: dans une / dans un coin pau^{mé},
bon ben e ça va je me fais une raison et puis e *ben je verrai bien* e comment ça se passera là-bas °quoi°, mais e:: et puis du coup *ben* je m'en fiche , que je sois affectée à Amiens ou e: ou à Orlé^{ans} °quoi° ou e ou e ou plus loin même en^{core} °quoi°, parce que e:
ben du coup j'ai pas besoin de / e: e *bon* maintenant que je sais que je serai loin
bon ben tant PIS °quoi°

(AFM)

3.2.4. Embarras

▪ Effet de politesse

Lorsque S_0 croit que son énoncé va déplaire à son interlocuteur, il peut employer *ben* pour marquer que cet énoncé est contraint par les circonstances (Sit_0), qu'il n'y peut rien lui-même. Même si le contenu **p** lui est connu et ne demande pas à être recherché, S_0 s'efforce de mimer, au moyen de *ben*, une tentative d'échapper à la fatalité : *pour te*

³⁷ Cf. p. 7.

³⁸ Nous soulignons les termes qui confirment l'orientation psychologique du fonctionnement de *ben*, en l'occurrence la résignation.

faire plaisir, j'essaie de trouver (= parcours) un autre énoncé [L'(p)], mais je n'y parviens pas, car il n'y en a décidément qu'un seul de possible (= extraction d'une seule occurrence), à savoir [L (p)].

- (16) B – c'est vrai que t'as cassé le beau vase de maman ?
A – **ben::** ouais désolé mais attends je vais t'expliquer en fait c'est pas de ma faute
- (17) B – moi j'ai HORREUR des prénoms composés. Au fait, comment tu t'appelles ?
A – **ben:** Jean-Pa^{trick}^

C'est dans ce contexte précis, et seulement dans celui-là, que la particule *ben* reçoit une connotation sociale de *politesse*, dans la mesure où elle marque la tentative, de la part de S_o, de complaire à son interlocuteur en allant – ou en feignant d'aller – dans le sens de ses attentes. Il est clair, d'un point de vue méthodologique, que nous refusons d'en conclure une généralité du type "*ben* est une particule qui marque la politesse". Cependant, il semble que de nombreux énoncés en *ben* puissent s'expliquer par de telles règles de nature sociale. La modalisation propre à *ben* permet à S_o d'investir son énoncé de valeurs affectives et psychologiques.

▪ Atténuation des divergences

De même, S_o emploie parfois *ben* pour s'excuser en quelque sorte de venir contredire son interlocuteur, comme si c'était la situation qui le pressait malgré lui de formuler ainsi son énoncé :

- (18) A – (quitte à me marier, j'aimerais bien le faire dans) une église bretonne^ !
F – ouais bien sûr^ bien sûr^ mais
B – **ben** normalement c'est le lieu de: / de son: (h)
A – (sa) rési^{dence} ?
B – e [rez] / sa rési^{dence}^, de son domi^{cile}^ °quoi° (AFM)

En (18), B est gêné de décevoir, par son énoncé ("tu devras te marier dans ta commune, donc en banlieue parisienne"), son interlocuteur A, qui évoquait l'idée d'un mariage en Bretagne. Cette gêne est discrètement signifiée par *ben*, et le caractère extérieur (U_o) de la contrainte est souligné par le point de vue général "normalement" ; un rôle équivalent est assumé par "en fait" dans l'exemple (19).

- (19) B – donc d'abord le choix de la date est important , e ,, pour que tu n'aies pas encore à terminer l'année scolaire e ... n'est-ce pas ?
F – e: **ben** en fait j / je / j'envisageais plutôt de le faire AVANT la fin de l'année scolaire

▪ Comportement symétrique de *bon* et *ben*

À ce propos, on notera au passage, sans approfondir la démonstration, le comportement symétrique de *bon* et de *ben* dans le jeu des orientations argumentatives³⁹. Confrontons (20) et (21) :

³⁹ La théorie des orientations argumentatives a été développée par Oswald Ducrot. Cf. Ducrot et al. (1980 : 30), et Anscombe & Ducrot (1983).

- (20) A – (...) et le seigneur il les traitait comme des esclaves
B – oh des esclaves des esclaves, t'exagérerais pas un peu, non ?
A – ouais **bon** c'était pas exactement des esclaves, mais quand même
ils devaient lui obéir au doigt et à l'œil et il était vachement cruel avec eux
- (21) B – et ils étaient traités comment, les esclaves ?
A – **ben** c'était pas exactement des esclaves en fait

On pourrait montrer⁴⁰ qu'en employant le morphème *bon*, S_o signale qu'il accepte les contraintes discursives qui pèsent sur son énonciation (organisation en thème / rhème ; nécessité de digression ; souci de pertinence, de vérité, etc.). À ce titre, il introduit une séquence de type concessif (par souci de vérité) : ce qui suit immédiatement *bon* ira donc dans le sens argumentatif de S'_o, sans que S_o le reprenne nécessairement à son compte.

En revanche, le morphème *ben*, avec lequel il est parfois confondu, finit dans de tels contextes par prendre la valeur exactement inverse – puisqu'il introduit, comme en (21), une apodose qui vient précisément contredire son interlocuteur. C'est que *ben* a pour particularité de donner un énoncé comme contraint par les circonstances extérieures (cf. "en fait"), en même temps qu'il présente S_o comme forcé par Sit_o de parler : en mettant en avant cette double nécessité, S_o fait semblant de se désengager de son énoncé, ce qui lui permet de contredire librement son interlocuteur tout en atténuant la portée polémique de son discours.

En d'autres termes, on peut représenter ainsi l'opposition entre les deux morphèmes :

- avec *bon*, j'accepte de reconnaître la réalité extérieure, *contre ma propre orientation* ; il peut se trouver que ton point de vue coïncide avec cette réalité, mais ce n'est pas nécessaire⁴¹ ;
- avec *ben*, j'accepte de reconnaître la réalité extérieure, *contre ton orientation* ; j'utilise cette vérité objective comme un alibi pour ne pas te vexer.

3.2.5. Conséquence

Il est notable que de nombreux énoncés en *ben* reçoivent une interprétation consécutive : on glosera généralement *ben*, comme dans les exemples suivants, par quelque chose comme "dans ce cas-là", "dans ces conditions", "donc".

- (22) B – maman j'ai froid
A – **ben** mets ton pull grand nigaud
- (23) B – tu sais que j'aimerais bien être tranquille cinq minutes ?
A – **eh ben** je me casse, c'est bon:: !

Un examen attentif des énoncés à *ben* consécutif révèle que ce type de déduction ne répond jamais à une question, par exemple, mais porte nécessairement sur un fait déjà

⁴⁰ Cf. Hansen (1995).

⁴¹ On peut en effet avoir des concessions faites à soi-même, ou à la vérité : cf. Hansen (1995), ex. 20 à 22.

énonciativement stabilisé⁴², par exemple sur un énoncé apodotique de S'_o (information, réponse, assertion quelconque). On ne se trouve plus dans le schéma question-réponse, où l'on attend de S_o qu'il formule une apodose ; l'énoncé en *ben* intervient ici sans avoir été vraiment sollicité pour lui-même⁴³. On tirera ainsi profit de la confrontation de ces deux exemples, dont seul (24') reçoit une interprétation consécutive, contrairement à (24) :

(24) B – qu'est-ce que tu penses de Jean-François ?

A – *eh ben* c'est un égoïste

(24') B – chaque fois qu'on sort au ciné avec Jean-François, c'est lui qui impose le film, mais c'est toujours moi qui dois payer !

A – *eh ben* c'est un égoïste

Cette observation va nous permettre de rendre compte de la valeur consécutive que reçoit *ben* dans ces énoncés. Dans le schéma *question-réponse*, *thème-rhème* ou encore *hypothèse-conséquence* (type 24), la situation d'énonciation exige explicitement de S_o qu'il examine le premier élément (*protase*) pour en tirer un second (*apodose*) ; le lien entre ces deux termes $\Rightarrow$ est donc établi d'avance, préconstruit, et ne laisse pas la place pour une autre relation (réponse impliquée par une question ; rhème impliqué par un thème, etc.).

En revanche, lorsque S_o insère dans le dialogue une apodose⁴⁴ qui en elle-même n'était pas sollicitée par le contexte d'interlocution (type 24'), aucun lien d'implication n'est préconstruit. Or le morphème *ben*, du fait de ses propriétés, met en jeu une relation abstraite d'implication $[Sit_o \Rightarrow L(p)]$, qui renvoie vers Sit_o . Celle-ci doit donc être recherchée ailleurs, du côté du contenu propositionnel **p**.

Pour plus de clarté, traduisons cette propriété de *ben* par la glose suivante : "**X** est la cause que j'énonce **p**." (avec X marquant l'événement nouveau apparu en Sit_o , la protase au sens large) :

1. Si X est une question, on a $[Sit_o \Rightarrow \underline{L}(p)]$, car l'implication en jeu porte sur la locution de l'énoncé (niveau d'acte de parole⁴⁵). Dès lors, il n'y a pas lieu de rechercher de rapport d'implication dans le contenu **p**. "**X** est la cause que J'ÉNONCE **p**."
2. Si X est une assertion, on a $[Sit_o \Rightarrow L(\underline{p})]$, car Sit_o ne requiert pas explicitement une prise de parole de S_o ; or puisque *ben* marque nécessairement une relation d'implication, celle-ci est à trouver au niveau du contenu **p** de l'énoncé (niveau propositionnel). Une fois transférée à ce niveau propositionnel, la relation abstraite

⁴² Ce cas serait donc un cas marqué – pour ne pas dire exceptionnel – en vertu des principes formulés *supra* (cf. p. 5, et note 18 p. 4).

⁴³ Ceci n'est pas contradictoire avec la première partie de cet article, où l'on a montré que les énoncés en *ben* sont nécessairement sollicités par Sit_o . Nous prenons ici le point de vue de S'_o , qui, après avoir énoncé une assertion, ne s'attend pas à une intervention de S_o , du moins pas de la même façon qu'après une question. En revanche, du point de vue de l'énonciateur, c'est bien la situation Sit_o qui justifie sa prise de parole.

⁴⁴ Sachant qu'on relève assez facilement, à la place de *ben*, sa variante *eh b(i)en*, on peut supposer que cet emploi conclusif de *ben* fonctionne non pas sur le mode de la réponse à une question, mais plutôt sur celui du rhème venant après un thème (cf. p. 5, note 13).

⁴⁵ Cf. Dik (1989).

d'implication revêt la forme d'un rapport de cause à conséquence entre **X** et **p**. "**X** est la cause que j'énonce **p**."

3.2.6. Évidence

- Complexité du problème

Enfin, il importe d'expliquer la valeur d'évidence qui est très souvent associée au morphème *ben*. Lorsqu'il emploie celui-ci, en général en réponse à une question de son interlocuteur, *S_o* signale que son énoncé **p** devrait être déjà connu de *S'_o*, et que sa question n'est donc pas pertinente.

- (25) A – et quand est-ce que tu veux venir à la maison ?
B – **ben** ! di^{MANCHE} ! tu sais bien que les autres jours je peux pas !

Dans un premier temps, on pourrait tenter d'expliquer cette valeur d'évidence comme une simple variante de la modalité nécessaire inhérente à *ben* : par son énoncé, *S_o* rappelle à son interlocuteur qu'il n'y a qu'une seule réponse possible à la question posée, et élimine donc nettement toutes les autres. Cependant ce genre d'explication nous semble trop faible, et ne rend pas suffisamment compte de ce qui distingue radicalement les énoncés à simple valeur de fatalité, comme (11) p. 11, des nombreux cas signalés comme des expressions de l'évidence, comme (25). Or l'intuition ressent bien une différence de nature entre (26) et (26') :

- (26) B – et qui c'est qu'a gagné le match ?
A – **ben** ! j'en sais rien j'étais avec toi au cinoche !
- (26') B – et qui c'est qu'a gagné le match ?
A – **ben**:: j'en sais rien j'étais avec une copine au cinoche, j'ai pas pu le regarder

Il faudrait en effet prendre en compte des points suivants :

- (1) la visée modale portée par *S_o* sur le *degré de connaissance que S'_o est censé avoir de p* ;
- (2) l'absence apparente de toute forme de parcours ;
- (3) la remarquable affinité qui apparaît intuitivement entre cette valeur d'évidence et les énoncés exclamatifs exprimant l'*indignation*, le *scandale* :

(27) A – **ben** ! il est où le bouquin que j'avais mis là tout à l'heure ?
- (4) l'utilisation exclusive, commune à ces deux types d'énoncés exclamatifs, d'un allomorphe particulier du morphème *ben*, à savoir un **ben** ! bref glottalisé ;
- (5) la position de ce **ben** !, en principe toujours à l'initiale d'une intervention, jamais à l'intérieur d'un énoncé comme (11).

▪ Solution du problème

Or on peut légitimement considérer la glottale [ʔ], sinon comme un morphème à part entière, du moins comme un "geste vocal" indépendant de *ben*. Ce geste, largement motivé, exprimerait la surprise ou l'indignation, le refus d'admettre la situation Sit_0 – comme en (27). C'est la combinaison de ce geste (surprise devant Sit_0) avec le sémantisme propre à *ben* (énonciation présentée comme seule possible) qui seule permettrait d'obtenir, par une sorte de calcul, la valeur complexe d'évidence. Dans ce cas, l'énonciateur répond à une question qui lui a été posée, tout en signalant qu'il voit un scandale dans l'énoncé même de cette question – en particulier parce que S'_0 est censé en connaître la réponse.

On peut désormais rendre compte des cinq points énumérés ci-dessus. On a déjà rendu compte de deux de ces points, qui relevaient la similarité de sens (3) et de forme (4) entre deux types d'emploi *a priori* distincts. Les autres explications découlent de notre raisonnement :

- (5) Dans la mesure où c'est la situation, et l'indignation qu'elle provoque, qui sont censées motiver à elles seules la prise de parole⁴⁶, */!/* se trouve généralement – en tout cas lorsqu'il est combiné à *ben* – en début d'intervention, et exceptionnellement à l'intérieur.
- (1) La combinaison des deux morphèmes établit du même coup une double *visée modale de l'énonciateur*, l'une portant sur la protase, l'autre sur l'apodose. Or si l'on recalcule les effets pragmatiques obtenus, on peut rendre compte de la visée modale qui pèse globalement sur la situation de dialogue : S_0 présente la question à laquelle il répond comme une question déplacée (!), et accepte cependant d'y répondre par son énoncé $[L(p)]$, qu'il donne alors comme seule apodose possible (*ben*). Il en résulte un effet d'évidence, correspondant à une visée modale portée par S_0 sur le *degré de connaissance que S'_0 est censé avoir de p* .
- (2) Enfin, il apparaît que l'association de */!/* à *ben* a pour effet d'annuler, ou en tout cas de fausser l'opération de parcours : la spontanéité de la réaction face au scandale, qui est une des caractéristiques sémantiques de */!/*, a non seulement pour conséquence d'assigner à *ben!* la position initiale d'énoncé, mais aussi de supprimer toute forme d'hésitation préalable à $[L(p)]$. */!/* court-circuite l'opération de parcours de *ben*, et n'en retient que le résultat.

En somme, on constate que la valeur pragmatique d'évidence, que *ben* reçoit dans certains contextes, n'est qu'un cas particulier de la combinaison de deux morphèmes, lesquels, considérés isolément, n'ont ni l'un ni l'autre cette valeur. Nous sommes encore une fois en présence d'un effet de sens, résultat indirect d'une construction complexe ; cet effet est obtenu par la combinaison de morphèmes, interaction de leurs fonctionnements propres, et opération de calcul des nouvelles valeurs ainsi élaborées.

⁴⁶ Il semble que ceci ne soit qu'une des manifestations d'un phénomène général concernant la modalité exclamative, à savoir la difficulté de commencer un énoncé exclamatif par une séquence protatique, car la surprise et l'indignation sont censées s'articuler directement à Sit_0 . On aura ainsi /Quel SALAUD, °le mec qui t'a fait ça°, plus facilement que ??/Le mec qui t'a fait ça, quel SALAUD !/.

4. DOUBLE CONTRAINTE SUR L'ÉNONCIATION

4.1. Ben est un modalisateur méta-énonciatif

4.1.1. Modalisateur

Il ne nous semble pas trop aventureux désormais de chercher à catégoriser *ben* parmi les parties du discours déjà connues. Or nous avons de fortes raisons d'orienter *ben* du côté de la modalité. En effet, si l'on appelle **modalité** le point de vue particulier adopté par l'énonciateur sur son acte d'énonciation ^{et/ou} sur son énoncé, il apparaît que tous les emplois de *ben* sont globalement de nature **modale**, comme nous l'avions du reste suggéré, dans notre exposé, à propos de la valeur de *nécessité exclusive* inhérente au morphème⁴⁷.

Or certains grammairiens⁴⁸ assignent précisément cette fonction modalisante à une catégorie particulière de la langue, appelée notamment *adverbe de phrase*. Voilà qui permettrait de résoudre à peu de frais la question de la catégorie grammaticale de notre morphème, puisque l'on pourrait enfin conclure que ***ben* est un adverbe de phrase**.

4.1.2. Diversité des modalisateurs

Cependant, la question se complique à nouveau si l'on décide de prendre en compte une stratification de l'énoncé en différents niveaux : *ben* doit alors, du moins apparemment, être classé dans deux de ces catégories à la fois. Dik⁴⁹ distingue ainsi :

- les modalisateurs d'énoncés (*attitudinal satellites*, σ_3) du type "apparemment", qui portent sur le niveau de ce qu'il appelle la "proposition" (*propositional level*, n° 3), correspondant plus ou moins à ce que nous appelons la locution ;
- les modalisateurs d'énonciation (*illocutionary satellites*, σ_4), du type "sincèrement", qui portent sur le "niveau d'acte de parole" (*speech act level*, n° 4), correspondant à notre plan d'énonciation.

Or on pourrait donner des exemples où *ben* remplit clairement le rôle de modalisateur d'énonciation, interchangeable alors avec un "puisque tu veux le savoir" (cf. R1), et d'autres où il porte plus nettement sur l'énoncé lui-même cf. R2) : ce second cas est alors généralement glosable par "nécessairement", ou toute autre modalisation équivalente (modalité épistémique).

4.1.3. Glose modale universelle

En un premier temps, on pourrait gloser la valeur conjointe des deux règles de la façon suivante, valable dans tous les cas – *mutatis mutandis* :

⁴⁷ Cf. p. 10.

⁴⁸ Voir notamment Lyons (1978 : 86), qui confond dans cette appellation les expressions modalisantes portant sur l'énoncé (type "forcément") et celles qui portent sur l'énonciation (type "franchement").

⁴⁹ Cf. Dik (1989 : 252, 258). D'autre part, le même genre de classement a été proposé dans des articles comme Nølke ou Molinier (1990).

{ Puisque je dois nécessairement donner mon avis, JE dis que
[nécessairement (on a p)] }

À la fois modalisateur d'énoncé et modalisateur d'énonciation, *ben* présente donc un statut hybride, dont on n'a pas encore vraiment défini la cohérence. Or s'il est clair que *ben* doit être analysé comme un morphème modal, il est nécessaire de lui définir un nouveau statut, qui tienne compte de sa complexité.

4.2. Égocentrage et autocentrage

Il peut être intéressant de rattacher ces conclusions à une problématique de la construction du sujet énonciateur, telle que la développe notamment, après Antoine Culioli, Laurent Danon-Boileau⁵⁰. Nous croyons pertinent de définir, en face du sujet énonciateur, une altérité globale correspondant à la réalité objective, en tant qu'elle peut être donnée comme instance de validation énonciative autre que S_o . Si l'on reprend le terme d'**égocentrage** pour la perspective centrée sur S_o , on peut ainsi lui opposer la notion d'**autocentrage**, définie comme la validation d'un énonçable par cette réalité extérieure à S_o . On retrouve alors la problématique de l'*énonciation médiatisée* dont parle Zlatka Guentchéva – cette catégorie linguistique, grammaticalisée dans certaines langues, qui "exprime la *distanciation* et le *non engagement* de l'énonciateur à l'égard des faits qu'il rapporte"⁵¹.

On pourra alors décrire le morphème *ben* comme marquant la combinaison paradoxale d'un énoncé *autocentré* (mon énoncé est entièrement dû à la réalité objective, je n'y peux rien) et d'une énonciation *égocentrée* (je le présente quand même comme un choix personnel). Encore une fois, un jeu de pondération permettra de mettre l'accent tantôt sur l'origine extérieure de l'énoncé (valeur autocentrée)⁵², tantôt sur sa prise en charge par l'énonciateur (égocentrée)⁵³. Mais plus que l'une ou l'autre de ces deux valeurs, c'est dans leur union paradoxale que semble résider la véritable signification de *ben*. Une rapide synthèse nous permettra de résoudre ce paradoxe.

5. SYNTHÈSE : UN PARADOXE MODAL

Le morphème "*ben*" [bɛ̃] en français oral – ou sa variante "eh b(i)en" – présente l'intérêt de souligner le rôle de l'engagement énonciatif, du fait même qu'il le remet en cause.

Ben apparaît toujours à la charnière d'un diptyque "protase" / "apodose" (thème / rhème ; question / réponse ; hypothèse / conséquence ; situation / réaction), comme dans cette assertion :

⁵⁰ Cf. Danon-Boileau (1993). Nous l'avons notamment cité dans la note 26, p. 8.

⁵¹ Cf. Guentchéva (1995 : 301). Voir aussi les études culioliennes sur l'aoristique, citées dans la note 25, p. 8.

⁵² Ainsi les valeurs de résignation, d'embarras, etc.

⁵³ C'est le cas des *ben* signalant l'apodose, ou encore marquant l'indignation.

- (8) A – c'est comme si par exemple ta mère m'avait au bout du fil
B – oui
A – bon, j'appelle, c'est elle qui décroche,
 eh ben elle aurait l'impression que je suis une petite fille

Le degré d'apport informationnel, que l'on invoque souvent pour opposer le thème au rhème, n'est selon nous qu'un épiphénomène. Du point de vue du sujet énonciateur S_0 , la fonction fondamentale d'une "protase" est de préparer l'interlocuteur à son énoncé, sans prendre nullement position, et de construire un point de départ pour la suite. D'autre part, la fonction de toute "apodose" n'est pas d'apporter de l'information, mais d'accomplir un acte de langage, que S_0 assume pleinement. *Ben* apparaît donc à l'endroit précis où S_0 doit prendre position par son énoncé, au point qu'il finira par simplement signaler ce passage de la protase à l'apodose. Du fait de sa position, sa fonction sera alors de souligner l'**engagement** de l'énonciateur.

Cependant, il est exclu de donner à *ben* cette seule fonction, pour la bonne raison que l'engagement énonciatif existe indépendamment de lui. Avec ou sans ce morphème, une apodose obligera toujours S_0 à prendre personnellement position : s'il veut donner son avis, il lui suffit de formuler son énoncé avec l'intonation qui convient, et il sera de toute façon tenu de l'assumer. Ainsi, si *ben* permet de mettre en évidence les propriétés d'une structure discursive plus générale – le diptyque protase / apodose –, ce morphème a donc un autre sens, qu'il faut reconstituer à partir de ses diverses manifestations dans le discours.

Avec *ben*, S_0 signale qu'il est conscient que le moment est venu pour lui de s'engager comme malgré lui, mais du même coup il donne à son énoncé une valeur modale de nécessité. C'est d'ailleurs ce que suggère l'étymologie : *ben*, doublet atone de *bien*, correspondrait à une sorte de concession faite aux circonstances du dialogue : "c'est bon, d'accord, je vais donner mon avis". Dès lors, c'est par la valeur inverse de **désengagement énonciatif** que l'on peut rendre compte de tous les emplois de ce morphème : il s'agit à chaque fois de souligner que l'on est contraint de prendre personnellement position – comme si l'on devait parler librement, tout en ayant le couteau sous la gorge. Lors même que S_0 est censé formuler un jugement subjectif, il présente ainsi son énoncé comme largement déterminé par une nécessité objective, qui le dépasse et le désengage. On peut gloser cette particule ainsi : "c'est comme ça, je n'y peux rien, je laisse parler les faits eux-mêmes ; je ne les rapporte personnellement que parce que j'y suis obligé". *Ben* peut alors marquer la fatalité, la conséquence nécessaire, l'embarras et l'atténuation polie, la résignation, l'évidence, etc.

Ainsi, le même morphème signalerait paradoxalement aussi bien, du fait de sa position, l'engagement énonciatif, que le refus d'assumer son énoncé, en s'abritant derrière la réalité objective. Pour comprendre cette contradiction, nous recourons à une comparaison. Un écriteau "PASSAGE INTERDIT", placé devant une issue quelconque, présente en fait une double signification : d'une part, il pose que *par cet endroit on ne passe pas* ; mais en même temps, il présuppose précisément que *par cet endroit, il est toujours possible de passer* – sans quoi il n'aurait pas de sens. Du coup, ce même écriteau pourra finir par signifier tout simplement que l'on peut passer, qu'il s'agit bien d'un passage et non d'une impasse.

Avec *ben*, on assiste au même chassé-croisé entre posé et présupposé. Souligner qu'on n'assume pas toute la responsabilité de son énoncé est un acte qui, pour avoir un sens, doit avoir lieu au moment précis où l'on s'attend à un engagement : au tournant de l'apodose. Dès lors, en même temps que l'on signale sa distanciation, on révèle ce point stratégique de l'énoncé. C'est pourquoi *ben*, particule de **désengagement** énonciatif, finira quelquefois par signaler tout simplement qu'on en arrive à l'apodose – lieu par excellence de l'**engagement**. L'énonciateur pourra d'ailleurs jouer de ce permanent va-et-vient, pour ajuster son énoncé à la situation pragmatique. Les tactiques modales renvoient alors aux enjeux sociaux de la parole, et à la représentation du sujet face au monde et à ses contraintes.

6. ANNEXES

ABRÉVIATIONS

Nous utilisons quelques abréviations dans nos analyses et dans nos schémas ; la plupart sont familières à ceux qui connaissent, notamment, les articles de l'école d'A. Culioli ; d'autres nous sont propres. Nous les récapitulons ci-dessous.

A	(ou toute autre lettre majuscule) nom de l'un des participants du dialogue cité en exemple ; en général, A = l'énonciateur du <i>ben</i> en question (= S _o), et B = son interlocuteur (S' _o)
S _o	sujet énonciateur
S' _o	interlocuteur de S _o
Sit _o	situation d'énonciation en T _o
T _o	instant où S _o commence son énoncé contenant <i>ben</i>
E _o	acte d'énonciation avec prise en charge de l'énoncé par S _o
L	locution de l'énoncé p
p	contenu propositionnel de l'énoncé introduit par <i>ben</i>
U_o	univers de croyance de S _o ; composante de Sit _o au niveau référentiel
⊗	opération de parcours
⇒	opération d'extraction d'une occurrence unique, avec élimination du complémentaire (modalité nécessaire)
/!/	morphème glottal exprimant le rejet de Sit _o par S _o

IDENTIFICATION DU CORPUS

MBH	citation extraite de Hansen (1995)
MD	citation extraite de Morel et Delomier (1995)
AF	citation extraite des corpus de l'auteur, en particulier :
AFM	corpus de conversation intitulé "Mariage"
*	exemples fictifs refusés par les informateurs

BIBLIOGRAPHIE

- André-Larochebouvy, D. (1984). *La conversation, introduction à l'analyse sémio-linguistique de la conversation*, CREDIF, ENS Saint-Cloud.
- Anscombre, J.-C. et O. Ducrot (1983). *L'argumentation dans la langue*, Mardaga, Bruxelles.
- Benveniste, E. (1966). Les relations de temps dans le verbe français. In *Problèmes de linguistique générale*, pp. 237-250. Gallimard, Paris.
- Chao, Y. R. (1968). *A Grammar of Spoken Chinese*, Berkeley, California.
- Culioli, A. (1978 a). Valeurs aspectuelles et opérations énonciatives : l'aoristique. In *Actes du colloque sur la notion d'aspect* (J. David et R. Martin (Eds.)), pp. 182-193. Metz.
- Culioli, A. (1978 b). Valeurs modales et opérations énonciatives : à propos de certains emplois de bien et fort bien. *Le français moderne* 46 (4), repris dans Culioli (1990), pp. 135-156.
- Culioli, A. (1985). *Notes du séminaire de DEA 1983-1984*. Université Paris-VII, Paris.
- Culioli, A. (1987). La Linguistique : de l'empirique au formel. Repris dans Culioli (1990), pp. 9-46.
- Culioli, A. (1990). *Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations*, tome 1. Ophrys, Paris/Gap.
- Danon-Boileau, L. (1993). La personne comme indice de modalité. *Faits de langue* 3, pp. 169-178.
- Danon-Boileau, L. et M.-A. Morel (1995 a). Marques typologiques du français oral spontané. In Morel & Delomier (1995), pp.117-131.
- Deulofeu, J. (1983). *Fascicule de travail pour l'étude du français parlé*. Groupe Aixois de recherche en syntaxe, Aix-en-Provence.
- Dik, S. (1989). *The Theory of Functional Grammar*. Part 1 : *The Structure of the Clause*. Functional Grammar Series n° 9, Foris, Dordrecht.
- Ducrot, O. et al. (1980). *Les mots du discours*. Minuit, Paris.
- Fernandez, M. M. J. (1994). *Les particules énonciatives*. coll. Linguistique nouvelle, PUF, Paris.
- Forget, D. (1987). Le détournement des circonstanciels. *Cahiers de Linguistique Française* 8, pp. 27 sqq.
- François, A. (1997). *La subordination sans marques segmentales, Formes de dépendance interpropositionnelle dans le discours*. Mémoire de DEA. Univ. Paris-III (non publié).
- Guentchéva, Z. (1995). L'énonciation médiatisée et les mécanismes perceptifs. In *Langues et Langage, Mélanges offerts à Antoine Culioli* (J. Bouscaren, J.-J. Franckel et S. Robert (Eds.)), pp. 301-315. Coll. Linguistique Nouvelle, PUF, Paris.
- Hagège, C. (1982). *La structure des langues*. Coll. Que sais-je ?, PUF, Paris.
- Haiman, J. (1978). Conditionals are Topics. *Language* 54, pp. 564-589.
- Hansen, M.-B. (1995). Marqueurs métadiscursifs en français parlé : l'exemple de bon et de ben. *Le français moderne*, juin 1995, pp.20-41.

- Krieger, M. (1991). *Répertoire critique des indices lexicaux du discours en français oral spontané (introduceurs, connecteurs, ponctuels, marqueurs de structuration et d'argumentation)*. Thèse de Doctorat, vol. 2, pp. 201-218. Université Paris-III Sorbonne Nouvelle, Paris.
- Lemaréchal, A. (1991). *Problèmes de sémantique et de syntaxe en Palau*. Coll. Sciences du langage, CNRS, Paris.
- Luzzati D. (1982). Ben, appui du discours. *Le français moderne* 50/3, pp. 193-207.
- Luzzati D. (1985). Analyse périodique du discours. *Langue française* 65, pp. 62-73.
- Lyons, J. (1978). *Sémantique linguistique*. Trad. fr. J. Durand et D. Boulonnais (1990). Coll. Langue et langage, Larousse, Paris.
- Martin, R. (1983). *Pour une logique du sens*. Coll. Linguistique Nouvelle, PUF, Paris.
- Martin, R. (1987). *Langage et croyance, les Univers de croyance dans la théorie sémantique*. Mardaga, Bruxelles.
- Molinier, C. (1990). *Une classification des adverbes en -ment (pour une approche vériconditionnelle)*. In Nølke (dir.) (1990 b).
- Morel, M.-A. (1992). Intonation et thématization. *L'information grammaticale* 54. Repris dans Morel & Delomier (1995), pp. 109-115.
- Morel, M.-A. (1995 a). Valeur énonciative des variations de hauteur mélodique en français. *Journal of French Language Studies*. Repris dans Morel (1995 b), pp. 3-14.
- Morel, M.-A. (dir.) (1995 b). *Langue orale et linguistique du discours*. Polycopié n° 5 du Séminaire de Maîtrise / DEA NC3. Université Paris-III Sorbonne Nouvelle.
- Morel, M.-A. et D. Delomier (1995). *Analyse de la structure de l'oral*. Polycopié du Séminaire de Maîtrise / DEA NG416. Université Paris-III Sorbonne Nouvelle.
- Nølke, H. (1990 a). *Les adverbiaux contextuels, problèmes de classification*. In Nølke (dir.) (1990), pp. 12-27.
- Nølke, H. (dir.) (1990 b). La classification des adverbes. *Langue Française* 88.
- Paillard, D. (1981). Nécessaire et possible. À propos des relations interénoncés. *BULAG* 8, pp. 80-105.
- Robert, S. (1986). État résultant : aspect et modalité dans le paradigme dit "énonciatif" en wolof. In *Aspects, modalité : problèmes de catégorisation grammaticale*, pp. 121-153. Coll. ERA 642. Université Paris-VII.
- Sacks, H., E. Schegloff and G. Jefferson (1978). A simplest systematics for the organization of turn-taking in conversation. *Language* 50 / 4, pp. 696-735.
- Sirdar-Iskandar, B. (1980). Eh bien, le Russe lui a donné cent francs. In O. Ducrot et al. (1980), pp. 161-191.
- Sperber, D. and D. Wilson (1986). *Relevance. Communication and cognition*, Blackwell.
- Vogüé, S. de (1988). Référence et prédication. In *Recherches nouvelles sur le langage* (J.-C. Milner (Ed)), pp. 108-138. Coll. ERA 642. Université Paris-VII.
- Vogüé, S. de (1995). L'effet aoristique. In *Langues et langage, Mélanges offerts à Antoine Culioli* (J. Bouscaren, J.-J. Franckel et S. Robert (eds)), pp. 247-259. Coll. Linguistique Nouvelle, PUF, Paris.